

Le concours Off de Police pour les non juristes

Par **Barbara Dupont**, le **10/03/2016** à **14:06**

Bonjour à tous,

Je viens solliciter votre aide éclairée pour une orientation.

Alors voilà, je souhaiterais passer le concours d'officier de police d'ici trois ou quatre ans.

J'ai bientôt 23 ans, un simple bac en poche, Je suis réserviste dans la gendarmerie, et pompier volontaire.

J'ai eu du mal à trouver ma voie et aujourd'hui ce concours me paraît une évidence au point de me relancer dans des études.

Mais Voila : les études de droit sont tres prenantes, difficiles, et je ne veux pas arrêter mon activité de pompier et de reserviste..

Le concours à ete réformé cette année et toutes les options non juridiques ont été supprimées.

Alors Voila, avant de tout arrêter pour me lancer dans une licence de droit,

Je me demandais, si, étant trilingue, je ne pourrais pas passer une licence d'anglais par exemple (ce serait tranquille pour moi) et préparer le concours dans un IEJ la dernière année.

Un non juriste a t'il ses chances de suivre les cours d'un iej?

Sinon, on m'a parlé du DUT carrière juridique, qui serait un peu plus encadré et qui demanderait moins de travail perso à côté, il permettrait de basculer sur une L3 ou une licence pro quelconque et offre donc un bagage juridique tout en laissant une vie. (lol.)

Qu'en pensez vous?

Merci d'avance.